

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

VOTE PAR CORRESPONDANCE - (N° 3039)

## AMENDEMENT

N ° CL3

présenté par  
M. Orphelin et Mme Forteza

-----

### ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.